

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

### HALLES-BEAUBOURG-MONTORGUEIL

Réunion du jeudi 18 octobre 2023

---

Présent.es: ADRAQH (Pierre-Emmanuel DUPRAT) ; Françoise BAGOT ; Miriam BAUMANN ; Laurent BLIN ; Michel BRETON ; Franck BRIAND ; Centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg (Elodie ZURCHER) ; Roselyne CHEVALIER ; Nelcya DELANOË ; École Maternelle 12 rue DUSSOUBS (Corinne PETRISSANS) ; Jean-François FRIER ; Alain GENEL ; Christophe JUNIEN ; Patrick KERAVEC ; Yoneko KIKUCHI ; Sophie PONS ; Pour une Ville Souhaitable (Corinne TRESKA) ; François RICHE ; Sonia SGHAIER

Présent.es et non inscrit.es: Dominique BIASI ; Mireille BLONDET ; Manuela MANZINI (Centre Georges Pompidou) ; Josiane MATHIEU ;

Excusé.es: François CHOVET ; Hélène D'ALENCON ; Droit au Sommeil (Julia CAMES) ; Patrick MOSKOVICZ ; Fabien SARFATI ; Céline STEENKESTE

Mairie: Véronique LEVIEUX, élue référente du Conseil de quartier, Adjointe à la Maire de Paris en charge des seniors et des solidarités entre les générations, Déléguée de Paris Centre en charge de la prévention, de la sécurité, de la police municipale, de la tranquillité publique et de la vie nocturne ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, Coordination des Conseils de quartier.

En ouverture de la réunion, Françoise BAGOT propose un tour de table aux participants. Elle explique ensuite que si les membres du Conseil de quartier le souhaitent, il est possible de faire venir une personne pour parler de l'application « Dans Ma Rue » (DMR). Elle ajoute que c'est un outil qui fonctionne bien, malgré le fait qu'il ne soit pas efficace dans tous les domaines.

Concernant, le budget participatif, 3 projets lauréats sont des projets soutenus par le Conseil de quartier notamment les deux projets concernant la création d'une cuisine et la rénovation du plafond au café Reflet du Centre Cerise où se réunit le Conseil de quartier. Elle donne ensuite la parole à LEVIEUX afin qu'elle réponde aux questions posées lors de la séance précédente.

#### **Réponse aux questions posées lors de la séance précédente**

Budget Participatif: Jean-Daniel BERARD signale qu'il avait proposé de remplacer les plaques du mobilier urbain mis en place par le Conseil de quartier Saint Merri. Il n'a pas été averti que son projet n'était pas retenu, cependant il n'est pas non plus mis au vote.

Lors de la commission de sélection des projets qui seront soumis au vote qui s'est réunie le 24 mai 2023, il a été décidé que le projet « Plaque jardinière du Conseil de quartier » serait pris en charge par la Mairie. De ce fait, le projet n'a pas été soumis au vote. L'édition 2023 du Budget Participatif étant désormais clôturée, les services de la Mairie de Paris Centre vont prendre attache avec le porteur de projet.

Jardin Nelson Mandela: Le CQ souhaite demander à la Mairie une réunion en amont d'une déambulation qui se déroulerait avec des élus de Paris Centre afin de mieux comprendre les actions menées par la Mairie et les différents acteurs intervenant sur ce secteur.

La DEVE et la DVD se sont réparties l'espace public au-dessus de la dalle du Forum en fonction des compétences de chacun. Ainsi, l'ensemble du parvis de la canopée, l'allée

centrale et l'ensemble minéral René Cassin devant St-Eustache sont de la compétence de la DVD, quand les pelouses et allées secondaires sont de la compétence de la DEVE.

Il est clair que ce site est très fréquenté et pas toujours positivement, notamment, la nuit. L'entretien n'en est pas facilité. Les agents de la DEVE ramassent chaque matin des quantités de déchets, ce qui monopolise 1 heure 30 à 2 heures de leur temps, selon le jour et la période, temps qu'ils peuvent difficilement consacrer aux tâches horticoles. Par ailleurs, les pelouses souffrent beaucoup et il n'est pas envisageable de les fermer physiquement pour régénération dans un site aussi central et prestigieux. De même, ce site récent comporte du mobilier fragile qui est régulièrement vandalisé. À ce titre, la DU étudie le transfert de l'entretien du mobilier à Paris Seine, SEM à laquelle avait été déléguée la maîtrise d'ouvrage du jardin. Cela devrait permettre d'avoir un suivi plus satisfaisant qu'actuellement.

Indépendamment de la question de l'entretien quotidien, une grande difficulté que rencontre la DEVE est lié à la conception même de ce jardin.

L'objectif de la rénovation complète de la dalle était notamment de supprimer les infiltrations qui nuisaient au bon fonctionnement du Forum. À ce titre, la SEM a supprimé les élégissements (vides aménagés) qui permettaient d'identifier l'emplacement des désordres ; ces élégissements ayant été jugés responsable d'être à l'origine des désordres de par leur conception. Or, il est constaté que les infiltrations, dont se plaignent régulièrement les commerçants (MacDonald récemment) subsistent. De même, cela fait des années que la DEVE déplore des retenues d'eau qui ont fait l'objet de beaucoup d'échanges et n'ont jamais été résolus.

En ce qui concerne la DPE, elle intervient dans le jardin Nelson Mandela le matin entre 6h et 9h avec un agent au Glutton et un agent au balai. En après-midi un agent intervient également sur le secteur du Forum et du jardin pour du balayage et le retrait des déchets à la pince.

La benne ordures ménagères collecte tous les réceptacles de propreté et les Big Belly (corbeilles à compaction solaire) le matin ; l'après-midi il y a deux collecte des réceptacles de propreté – une première vers 13h/13h30 et une seconde vers 17h30/18h00.

Véronique LEVIEUX indique qu'à ces éléments s'ajoutent les actions de la police municipale, et le comité stratégique qui se tient une fois par trimestre. Ce comité regroupe différents services tel que le commissariat, la SEM Paris Seine, Westfield, la DJS, le Samu Social, le CASPVP, la mission sociale de la police municipale, la RATP, le secrétariat général de la Ville de Paris, la DAC, la DU, la DVD et le directeur de cabinet du Maire de Paris Centre. Les sujets abordés dans ce cadre sont les sujets de coordination, les problématiques diverses de sécurité et de tranquillité publique.

Une habitante explique que dans ce jardin de nombreuses lumières ne fonctionnent plus. Véronique LEVIEUX explique que le problème est connu et qu'il a été remonté.

Une habitante demande si un représentant du Conseil de quartier peut participer au comité stratégique des Halles ? Véronique LEVIEUX répond que ce n'est pas possible car il s'agit d'une réunion interne de travail entre les services. En conséquence, elle n'a pas vocation à accueillir des habitants.

Alain GENEL demande s'il est possible d'organiser une déambulation avec les services et les élus. Véronique LEVIEUX répond que sur le principe cela ne pose pas de problème. Elle invite le Conseil de quartier à faire des propositions de dates en remontant les principales problématiques qui vont être abordées.

Corinne TRESCA explique qu'elle a conscience des nombreuses actions menées par la Mairie. Cependant, elle estime que ces actions ne sont pas suffisantes au vu de la fréquentation du jardin.

Une habitante explique qu'elle se rend régulièrement au jardin de la Villette et que celui-ci est très bien entretenu. Il s'agit d'un jardin également très fréquenté. Elle demande pourquoi un tel écart dans l'entretien de ces deux jardins.

Véronique Levieux propose de donner au Conseil de quartier une liste de l'ensemble des acteurs et actions menées sur Paris Centre envers les grands précaires afin de permettre le développement de leur projet de camion douche en ayant une connaissance précise de ce qui existe déjà à Paris Centre.

L'ensemble des dispositifs et actions de solidarité mises en place à Paris Centre sont recensés dans le guide solidarité à Paris 2023-2024, conçu pour répondre aux difficultés que les personnes en grande précarité ou sans domicile fixe rencontrent dans leur vie quotidienne. Les dispositifs d'aides, associations, lieux pour se laver ou se nourrir y sont recensés. [Le guide « Solidarité à Paris » 2023-2024 est - Ville de Paris](#)

### **Commission**

Françoise Bagot explique que lors de la précédente réunion l'équipe d'animation a présenté chacune des commissions afin que les membres du Conseil de quartier puissent s'y inscrire. Les commissions sont les suivantes :

- Circulation mobilité pilotée par Franck BRIAND,
- Culture et patrimoine pilotée par Jean-François FRIER,
- Solidarité pilotée par Marie-Ange SCHILTZ,
- Plan Local d'Urbanisme pilotée par François CHOVEL,
- Végétalisation, ce groupe cherche toujours un volontaire pour le piloter,
- Propreté pilotée par Françoise BAGOT,
- Sécurité, GPO, Terrasse piloté par Franck BRIAND,
- Animation pilotée par Hélène D'ALENCON,

Un groupe de travail va également être mis en place au sujet du harcèlement de rue.

### **GPO**

Franck BRIAND a représenté le Conseil de quartier lors de la réunion GPO au commissariat. Le jardin Nelson Mandela a été abordé dans le cadre du GPO. La RATP a fait un point sur les interventions qu'ils ont réalisés. Ils sont particulièrement mobilisés par les problématiques de vols à l'arrachée et sur les pickpockets. La police municipale travaille de concert avec la police nationale sur le jardin. Véronique LEVIEUX précise que la police municipale et la police nationale se réunissent tous les 15 jours en présence du Maire et d'elle-même. Westfield a accompagné les boutiques du forum dans la mise en place de sécurités privées. La vidéosurveillance se développe dans le jardin Nelson Mandela et devrait apporter plus de sécurité aux habitants. La SEM Paris Seine effectue un gros travail de renforcement des portes qui sont régulièrement dégradées.

Une équipe cynophile a été mise en place dans le jardin Nelson Mandela 24h/24.

Sophie PONS signale que les escalators et ascenseurs des Halles sont systématiquement en panne depuis des années. Elle ajoute que c'est une vraie problématique pour les personnes en situation de handicap.

Franck BRIAND ajoute que les personnes qui interviennent auprès des personnes à la rue, le font en fonction des groupes présents, certaines personnes à la rue ne se laissant approcher que par certaines associations. Il précise que le GPO permet d'avoir un suivi des problématiques et des actions menées. Quelques situations ont pu être apaisées, notamment le groupe de personnes qui se trouve au bas de la rue Saint Martin. Véronique LEVIEUX précise qu'effectivement les travaux devant la boutique ZARA et les terrasses estivales ont réduit l'espace de ce groupe, cependant la Mairie a reçu des signalements le concernant au niveau de la fontaine Stravinski.

### **Projet « Vivre ensemble »**

Le projet consisterait à mettre en place une action ciblée pour mettre en avant la sécurité des piétons sur les passages piétons, notamment vis-à-vis des cyclistes qui ne respectent pas les feux.

En conséquence, Alain GENEL propose un mode d'intervention qui donne de la visibilité à l'action afin d'obtenir un impact médiatique. Il propose d'organiser des traversées au endroit jugés dangereux, en traversant à de multiples reprises en étant bien visibles et identifiables afin de sensibiliser les cyclistes en leur distribuant des documentations. Il souhaiterait associer à cette démarche les associations de cyclistes, de piétons et la Mairie de Paris Centre.

Une habitante estime qu'il faudrait installer plus de feux pour les vélos, notamment boulevard Sébastopol où il semble en manquer beaucoup. Corinne TRESKA explique qu'il y a bien des feux lorsqu'on remonte le boulevard mais qu'il n'y en a pas quand on le descend. Véronique LEVIEUX répond qu'elle pratique souvent ce boulevard à pied et qu'elle se fait la même réflexion. Elle ajoute que les services de la voirie ont des approches argumentées qui peuvent ne pas sembler évidentes pour les usagers. Elle précise qu'il n'y a pas d'opposition politique de la Mairie sur ce point. Elle se renseigne pour apporter des éléments au Conseil de quartier. François RICHE explique que le Conseil de quartier Louvre-Opéra avait voté l'installation de feux tricolores pour les cyclistes sur la rue de Rivoli mais que leur projet a été refusé par les services.

Plusieurs habitants se montrent intéressés pour affiner ce projet.

Véronique LEVIEUX estime qu'il faut bien identifier l'objectif et échanger avec la police municipale. Elle estime qu'il existe un risque que les Conseillers de quartier se mettent en danger et n'arrive pas à diffuser son message correctement. Il ne faudrait pas que les Conseillers de quartier mettent en danger des cyclistes non plus.

Un habitant explique que les cyclistes posant le plus de problème sont les livreurs et les vélos cargos. Il craint ces derniers subissent des pressions de la part de leur employeur pour aller plus vite. Il estime qu'il faudrait contacter les entreprises de livraison à vélo et à vélo cargo pour les sensibiliser. François RICHE explique que dans le quartier Marais Archives il a eu connaissance de deux accidents avec des vélos cargos mais qu'à chaque fois le vélo cargo a fui les lieux. Il suppose que ces derniers ne doivent pas être assurés. Patrick KERAVEC estime que les vélos cargos ne devraient pas être autorisés à circuler dans les pistes cyclables en raison de leur gabarit.

Une habitante demande s'il serait possible d'imposer aux vélos d'être immatriculés.

### **CPSA**

Alain GENEL demande aux Conseillers de quartier sur quelles fiches action ils souhaiteraient travailler. Il suggère à chaque groupe de travail de se saisir des fiches action qu'il souhaiterait traiter afin de faire des propositions de mise en œuvre à la Mairie.

### **Animation**

Françoise BAGOT explique que la commission animation prépare un événement de Noël Solidaire, sans alcool et sans argent, qui se tiendra le 9 décembre. Une réunion s'est tenue le 13 octobre avec les Conseils de quartier Sentier-Arts et Métiers et Halles-Beaubourg-Montorgueil, le Centre Social La Clairière, la ressourcerie L'Alternative, le Centre Social Cerise, la Gaité Lyrique et la Régie de Quartier Paris Centre. Il s'agit d'un événement convivial permettant d'aller à la rencontre des habitants. Plusieurs lieux sont envisagés ; la rue Léopold Belan, la place Goldoni, le jardin Nelson Mandela. Plusieurs pistes sont étudiées pour la programmation ; Gratiféria, atelier de fabrication de cadeaux, ateliers périscolaires, soupe anti-gaspi, préparation de plats, animation avec les enfants, animations musicales, chorales, conteur de rue...

Les demandes d'autorisation d'occupation de l'espace public vont être faites par le Conseil de quartier Sentier-Arts et Métiers.

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 3 novembre à 10 au Centre Social La Clairière. Si des membres du Conseil de quartier souhaitent s'associer à ce projet, ils peuvent prendre attache avec Hélène D'ALANCON.

Elodie ZURCHER explique que c'est le même jour que le Téléthon. Le Centre Paris Anim' se serait bien associé à cet évènement mais il organise déjà une journée autour du Téléthon ce jour-là. Elle se rendra à la prochaine réunion.

### **Fleurs artificielles**

Françoise BAGOT propose un texte au sujet de la multiplication des décorations florales sur les devantures de bâtiments accueillant des bistros, afin que celui-ci soit soumis à la Mairie :

« Nous constatons :

- Du point de vue de la sécurité, que ces installations florales synthétiques ne sont pas conformes aux normes associées aux ERP (établissement recevant du public) qui en couvrent leur devanture et que la sécurité incendie ne fait l'objet ni d'assurances spécifiques, ni d'autorisations auprès des copropriétés affectées par ce phénomène,
- Du point de vue esthétique, que les recouvrements floraux synthétiques sont installés dans des secteurs de préservation patrimoniale et à proximité d'édifices remarquables: l'esthétisme de compositions florales synthétiques n'a fait l'objet d'aucune consultation des ABF alors que la plupart de ces profusions décoratives masquent des éléments architecturaux, généralement mineurs concourant à l'harmonie du paysage parisien,
- Du point de vue de l'entretien et de l'hygiène, que ces décorations synthétiques se dégradent et se décolorent rapidement, et concourent à un sentiment de laisser aller et d'abandon préjudiciable,
- Du point de vue fiscal, que tout accrochage extérieur est une identité commerciale et qu'au même titre qu'une enseigne, devrait faire l'objet d'une taxe,
- Du point de vue écologique, que le bilan carbone catastrophique de ces compositions synthétiques provenant majoritairement de Chine, teinte à la demande et hautement inflammable est totalement négatif et aux antipodes des engagements de la Ville en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Le Conseil de quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil demande donc :

- La désinstallation en urgence de toutes les installations de fleurs artificielles dont l'inflammabilité et la toxicité en cas de départ de feu n'est pas conforme aux normes de sécurité des ERP,
- La mise en place d'une obligation pour un ERP d'obtenir l'aval de sa copropriété avant d'installer des supports monumentaux sur un bâtiment,
- L'obligation pour les ERP installés au sein des copropriétés de contracter une assurance spécifique qui couvre efficacement le moindre sinistre que toute décoration ferait peser sur les copropriétés,
- L'obligation dans les secteurs patrimoniaux préservés d'obtenir des Bâtiments de France la validation de tout projet susceptible d'impacter l'esthétisme des bâtiments,
- L'extension de la taxe sur les enseignes aux éléments de décoration extérieurs (période de Noël comprise),
- La réaffirmation par la Mairie de son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique en interdisant les décorations plastiques sur les devantures (lutte contre les émanations toxiques en cas d'incendie),
- La réaffirmation par la Mairie du soutien à des acteurs économiques privilégiant la végétalisation naturelle produite localement pour leur décorations extérieures (fleurs naturelle, branches d'arbustes...) ».

Une habitante signale qu'il n'est pas possible de demander une taxe sur les décorations extérieures et le retrait de celle-ci dans la même demande car la mise en place d'une taxe reviendrait à les autoriser sous condition de paiement de ladite taxe. Françoise BAGOT propose de retirer ce point.

Un habitant signale qu'il n'est pas favorable à l'obligation de retrait de ces décorations, les commerçants concernés ayant consenti un investissement pour les installer. Il ajoute qu'il estime que ce n'est pas un sujet suffisamment important pour qu'on y consacre du temps en réunion de Conseil de quartier.

Alain GENEL précise que l'idée de départ était de soumettre ce texte à Véronique LEVIEUX afin qu'elle porte ce vœu en conseil municipal. Il ajoute qu'il faudrait faire voir le document à un juriste pour s'assurer qu'il est en accord avec le droit. Les habitants s'accordent sur le fait que le texte doit être retravaillé avant d'être transmis à la Mairie. François RICHE propose d'envoyer ce document aux pompiers afin de connaître leur avis sur le sujet.

Sophie PONS signale que des ours en peluche ont été installés dans les arbres devant de nombreux bistrot et demande s'il est possible de les retirer car ils se dégradent.

### **Boîte à livres**

Françoise BAGOT explique qu'il est possible de mettre en place des boîtes à livres. Élodie ZURCHER explique qu'elle était intéressée pour mettre en place une boîte à livres place Carrée, qui serait gérée par le Centre Paris Anim', cependant, cela semble être compliqué et nécessiter de nombreuses autorisations. Pierre-Emmanuel DUPRAT signale que le Conseil de quartier Les Halles avait fait l'acquisition d'une boîte à livre qui était stockée à la Mairie du 1<sup>er</sup>.

### **Défenseur du temps**

Corinne TRESCA explique que lors de la restauration du défenseur du temps, la maintenance de l'œuvre n'a pas été prévue. L'œuvre appartient à l'ASLQH, l'association syndicale qui regroupe les copropriétaires. Cependant les habitants y sont minoritaires en conseil de gestion face aux propriétaires des commerces et aux institutions. Les intérêts ne sont pas les mêmes. L'entretien a été estimé à 19 000€ et cette dépense a été refusée par les commerçants. En conséquence, l'automate a été mis à l'arrêt, il n'a pas été vandalisé contrairement aux rumeurs. Son épée est cassée, mais cela vient de Lafayette Anticipation qui l'avait fait fonctionner trop vite lorsqu'il avait été présenté dans leurs locaux. La Mairie de Paris Centre ne peut pas aider à son entretien car il s'agit d'une œuvre privée au sein d'une copropriété privée.

Une subvention a été demandée à la Mairie Centrale par l'ASLQH. Une habitante suggère de demander également une aide à la fondation du patrimoine.

### **Décoration de Noël**

D'après les informations dont dispose le Conseil de quartier, l'association des commerçants ne compte pas installer de décorations de Noël cette année afin de proposer une animation à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. L'association souhaiterait mettre en place des animations de rue ainsi qu'une grande table de 200 mètres de long, destinée aux consommateurs des différents commerces de la rue. Les habitants craignent que cette animation soit proposée grâce à la subvention versée par la Mairie pour les décorations de Noël.

Françoise BAGOT précise qu'elle souhaite que le Conseil de quartier signale son opposition en amont afin de ne pas se retrouver devant le fait accompli comme pour la « rue des bulles ». Elle souhaite que la Mairie ait connaissance de ce sujet et transmettra à la coordination des Conseils de quartier le document d'où elle tient ces informations.

### **Points divers**

- Franck BRIAND explique que lorsque le Conseil de quartier produit des documents issus de leurs groupes de travail, il souhaiterait avoir des retours de la part de la Mairie.

- Sophie PONS signale la présence d'ours en peluches qui se détériorent, dans les arbres devant plusieurs bistros et demande s'il est possible de les retirer car ils se dégradent.
- François RICHE informe le Conseil de quartier que le tracé de l'enceinte Philippe Auguste va enfin être mis en place. Pour le quartier Halles-Beaubourg-Montorgueil, trois lieux sont concernés : la poterne du Bourg L'Abbé à l'angle de la rue du Bourg L'Abbé et du boulevard Sébastopol, la porte Saint Martin située à l'angle des rues du Grenier Saint Lazare et Saint Martin et la poterne Beaubourg, située rue Beaubourg.
- Une habitante signale qu'un défilé a été organisé dans sa rue (rue Quincampoix) à l'occasion de la Fashion-Week en juin. Elle demande qui donne ces autorisations ? Elle demande également si ça coûte de l'argent à la Ville ou si ça lui en rapporte ?
- Un nouveau Clean Up Day aura lieu le 25 novembre
- La prochaine réunion se tiendra le 16 novembre

### **Questions – Signalements**

Forum des Halles : Sophie PONS signale que les escalators et ascenseurs des Halles sont systématiquement en panne depuis des années. Elle ajoute que c'est une vraie problématique pour les personnes en situation de handicap.

Boulevard Sébastopol : Une habitante estime qu'il faudrait installer plus de feux pour les vélos, notamment boulevard Sébastopol où il semble en manquer beaucoup. Corinne TRESCA explique qu'il y a bien des feux lorsqu'on remonte le boulevard mais qu'il n'y en a pas quand on le descend

Cyclistes : Une habitante demande s'il serait possible d'imposer aux vélos d'être immatriculés.

Fashion Week : Une habitante signale qu'un défilé a été organisé dans sa rue (rue Quincampoix) à l'occasion de la Fashion-Week en juin. Elle demande qui donne ces autorisations ? Elle demande également si ce type d'évènement coûte de l'argent à la Ville ou si ça lui en rapporte ?

Jardin Nelson Mandela : Une habitante explique qu'elle se rend régulièrement au jardin de la Villette et que celui-ci est très bien entretenu. Il s'agit d'un jardin également très fréquenté. Elle demande pourquoi un tel écart dans l'entretien en comparaison avec le Jardin Nelson Mandela.

### **Liens utiles :**

- Retrouver les précédents comptes rendus sur le site de la Mairie : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/halles-beaubourg-montorgueil-17544>.
- Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.